

BEAUX-ARTS DE PARIS

VIA FUTURA
Programme 24/25

INTRODUCTION

Les Beaux-Arts de Paris proposent un ensemble de dispositifs qui préparent à l'insertion professionnelle tout au long de son parcours d'études et à l'issue de sa formation : stages, ateliers professionnels, développement de projets, prix et bourses, exposition...

Via Futura est un programme d'accompagnement vie professionnelle à destination des étudiant·es et jeunes diplômé·es. Durant l'année, des professionnel·les interviennent à l'École pour évoquer des problématiques qui concernent les étudiant·es et jeunes diplômé·es (statut, communication, production, administratif, juridique, etc.) grâce à l'organisation d'ateliers pratiques et de présentations en petits groupes.

L'ensemble des initiatives proposées par ce programme visent à renforcer l'ancrage professionnel des étudiant·es et diplômé·es des Beaux-Arts de Paris, en leur offrant les outils et les connaissances pour réussir leur insertion et leur développement dans le monde de l'art contemporain.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	6
ORGANISATION	8
Ateliers Suivi individuel	
CALENDRIER	16
AUTRES DISPOSITIFS LIÉS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE	22
INTERVENANT·ES	26
RESSOURCES UTILES	30

PROGRAMME VIA FUTURA : PRÉSENTATION 24/25

Chaque étudiant-e, de la 3^e à la 5^e année et jusqu'à deux ans après l'obtention de son DNSAP, bénéficie d'un dispositif d'accompagnement vie professionnelle.

Ce programme bénéficie du soutien de Sisley.

Sous l'appellation « Via Futura » et en lien avec différents acteurs professionnels, ce dispositif se compose de plusieurs actions :

ATELIERS THÉMATIQUES

Proposition d'une vingtaine d'ateliers thématiques d'1h30, qui permettent d'aborder un sujet, sur un mode à la fois de présentation et d'échange. Parmi les thèmes abordés : « La création d'un portfolio », « Les résidences », « le statut d'artiste-auteur », « création d'un collectif d'artistes » ...

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Chacun-e bénéficie d'un entretien personnalisé avec un-e professionnel-le qualifié-e pour être aidé-e dans ses problématiques en cours de formation (création de numéro de SIRET, changement de régime fiscal, déclarations fiscales et sociales, etc.). Il est également ouvert aux jeunes artistes diplômé-es de l'année afin de pouvoir répondre

aux nouveaux questionnements. D'autres rendez-vous individuels sont proposés autour du portfolio, de la communication et de conseil pour répondre aux appels à projets.

VISITES PROFESSIONNELLES

Des visites professionnelles à l'extérieur de l'École dans des lieux reconnus de l'art contemporain sont organisées. Elles permettent à la fois de rencontrer de potentiels futurs interlocuteurs mais aussi de présenter différents métiers et leurs implications. Ces rencontres peuvent coïncider avec des visites d'expositions, discussions avec des artistes, commissaires...

FLASH PRO

Une lettre bimensuelle d'informations professionnelles est conçue et diffusée à l'ensemble des étudiant-es et jeunes diplômé-es. Elle présente de nombreux appels à projet permettant de prendre connaissance des prix, bourses, résidences et offres d'emploi disponibles pour les jeunes artistes. Le Flash pro est accompagné d'un agenda recensant les dates de clôture des appels à candidature envoyés dans la lettre.

CRUSH

Une présentation annuelle des travaux des étudiant-es volontaires de 4^e et 5^e année dans la Cour vitrée, à destination des professionnel-les de l'art (commissaires, critiques, galeries, etc.) sur rendez-vous durant une dizaine de jours en mars, reçoit le soutien de Rubis Mécénat. Afin d'aider les étudiant-es dans cet exercice, deux à trois commissaires d'exposition reconnu-es sont engagé-es pour les accompagner dans la présentation de leur travail. Des ateliers professionnels spécifiques sont organisés pour soutenir les étudiant-es dans leurs contacts avec les professionnel-les.

RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX

Un « Café-atelier » est proposé au sein des ateliers de pratique artistique, conçu comme un rendez-vous collectif et convivial (3 ateliers par an). Il consiste en la réunion des étudiant-es de deux à trois ateliers pour une présentation des sujets de professionnalisation avec les cheffes d'ateliers.

ORGANISATION

ATELIERS THÉMATIQUES

Des ateliers thématiques et rencontres sont animés par des professionnels les **lundis de 18h30 à 20h**. Ils sont organisés selon 4 axes : administration-juridique, communication, environnement professionnel et économie de l'art.

Les ateliers ont lieu d'octobre à juin, en dehors des périodes de fermeture de l'École. D'autres ateliers peuvent être proposés pendant l'année.

Pour participer aux ateliers, une inscription préalable par mail est requise : viafutura@beauxartsparis.fr

1 ADMINISTRATION -JURIDIQUE

Les différents statuts Delphine Toutain

Ce premier atelier explore les différents statuts possibles pour les artistes-auteurs, en fournissant une compréhension claire des options disponibles et de leurs implications. Il aborde les spécificités du statut d'artiste-auteur, y compris l'affiliation à la Sécurité sociale des artistes-auteurs, et les régimes fiscaux associés. L'atelier examine également les régimes simplifiés comme la micro-entreprise, le statut d'intermittent-e du spectacle, ainsi

que les structures plus complexes comme les sociétés (SARL, SAS, EURL).

La cession de droit d'auteur GIDE

Cet atelier propose d'approfondir les notions générales du droit de la propriété intellectuelle abordées en 1^{er} cycle. Il vise à fournir une compréhension approfondie de la cession de droits d'auteur dans le domaine artistique. Les étudiant-es apprennent les concepts fondamentaux liés à la cession de droits d'auteur, ainsi que les pratiques et les implications juridiques associées à ces transactions. Des études de cas réels sont présentées

pour illustrer les différentes situations auxquelles les artistes peuvent être confronté-es lors de la cession de droits d'auteur, et pour analyser les réponses utilisées dans ces situations.

Une seconde intervention est menée par l'ADAGP qui présente ses actions.

Factures et suivi comptable : faire un devis, une facture, suivre ses paiements et encaissements Delphine Toutain

Cet atelier vise à donner les compétences nécessaires pour créer et gérer efficacement les factures et assurer un suivi comptable précis dans le domaine artistique. Les étudiant-es et jeunes diplômé-es apprennent les procédures et les bonnes pratiques pour émettre, recevoir et traiter les factures, ainsi que les bases de la comptabilité artistique. Des modèles de devis, factures, bon de dépôts... sont étudiés.

Déclarations de revenus à l'Urssaf et aux impôts Delphine Toutain

Cet atelier a pour objectif de familiariser les étudiant-es avec les procédures pour déclarer leurs revenus artistiques à l'URSSAF, y

compris les modalités de déclaration en ligne, les échéances de paiement des cotisations sociales, et les régularisations éventuelles. Les déclarations de revenus aux impôts selon les régimes sont également abordées.

2 COMMUNICATION

Communication générale autour de son travail Mathieu Oui

L'atelier vise à enseigner les compétences nécessaires pour promouvoir et communiquer efficacement son travail artistique. Avec les réseaux sociaux et la professionnalisation croissante du monde de l'art, savoir communiquer autour de sa démarche est devenu essentiel pour tout-e jeune artiste. L'intervenant aborde la communication digitale, le portfolio, la présentation orale et donne des clés pour en comprendre les grands principes.

Formation digitale portfolio Jérémy Vitté

L'étudiant-e apprend à concevoir un portfolio artistique adapté à son travail, et à se servir des logiciels de mise en page ou de retouche photographique. Cet atelier donne les fondamentaux

nécessaires à la bonne réalisation d'un portfolio digital : analyse d'exemples, architecture du document, écriture des textes, mise en images des œuvres, mise en page. À l'issue de cette formation, il ou elle sait créer un portfolio artistique adapté à son travail, qu'il ou elle pourra mettre à jour au fil de sa carrière, en toute indépendance.

Formation digitale - site et réseaux sociaux

Jérémy Vitté

Cet atelier enseigne comment créer un site web pour présenter ses projets, depuis le choix de la plateforme et de la mise en page, jusqu'au chargement des contenus. Ce site devra s'intégrer dans un écosystème cohérent d'outils de communication autour de son travail, à savoir le portfolio et les réseaux sociaux (s'il ou elle souhaite l'utiliser à des fins professionnelles).

Savoir présenter son travail artistique

Henri Guette - Camille Bardin

Cet atelier découpé en deux grands axes et organisé sur plusieurs demi-journées, propose d'aborder les grands principes de la présentation de son travail artistique, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

Atelier « Textes et démarches : écrire dans un cadre professionnel »

Henri Guette

Résumer une biographie. Synthétiser sa démarche pour un portfolio. Rédiger une lettre de motivation ou une note d'intention... Les usages de l'écriture dans une carrière artistique sont pluriels et mieux comprendre les attendus derrière ces différents textes permet de mettre lors d'un appel à projets ou à candidatures toutes les chances de son côté. Au travers de cet atelier, il s'agit tout à la fois de déplier les enjeux de différents types d'écritures, d'élaborer des méthodologies et de s'y essayer au travers d'exercices pratiques qui donneront lieu à des conseils personnalisés.

Atelier de présentation orale de son travail

Camille Bardin

Tout.e créateur.ice doit pouvoir transmettre un discours autour de son œuvre, que ce soit lors d'une exposition, d'une rencontre, d'un entretien avec un critique, du public ... Cet atelier met l'accent sur la présentation orale de sa démarche, d'une œuvre, d'un projet en fonction de son interlocuteur. Il peut notamment servir aux étudiant-es en vue de la préparation de leur diplôme. Des exercices d'expression orale leur sont proposés.

3 ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

La création d'activité dans le domaine culturel

CCI

Cet atelier portant sur les grandes étapes de la création d'activité dans le domaine culturel, est mené par la responsable de la filière création, de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. L'intervenante répond aux questions personnelles, juridiques, sociales, fiscales, financières, etc. des étudiant-es et jeunes diplômé-es ayant un projet nécessitant une création d'entreprise.

Les résidences d'artistes

Élise Jouvancy

« Arts en résidence » est un réseau de structures de résidence et une plateforme de ressources qui permettent la mise en commun d'expériences, de compétences et de réflexions. Il a pour objet de mettre en réseau et de fédérer les résidences d'artistes, commissaires, critiques d'art, collectifs, ou toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts plastiques. L'atelier permet de présenter le réseau, ses membres et ses missions, ainsi que les enjeux actuels des résidences d'artistes.

Les collectifs d'artistes et lieux de production mutualisés

Jean Philip Lucas, Ancoats

Cet atelier établit un panorama des collectifs d'artistes et des espaces de travail artistique partagé en France. Sont abordés les potentiels de ces collectifs artistiques et ces espaces collectifs : mutualisation, économie contributive, écritures collaboratives, visibilité collective... Il s'agit de définir les repères, à savoir de la structuration juridique, leur gouvernance, leurs modèles économiques ainsi que leurs normes et leurs réglementations. L'objectif est de définir les réalités des collectifs d'artistes, leurs enjeux et leurs freins.

Créer son collectif / association et rechercher des financements

Jean Philip Lucas, Ancoats

Dans cet atelier, les participant-es sont guidé-es à travers les différentes étapes de la création d'un collectif ou d'une association, depuis la conceptualisation du projet jusqu'à sa mise en œuvre pratique. Ils apprennent à élaborer des statuts et à structurer efficacement l'organisation interne. La recherche de financements est abordée de manière approfondie, mettant en lumière la diversité des sources disponibles et les stratégies pour les mobiliser.

Les dispositifs d'accompagnements des DRAC Valérie Labayle

Cet atelier présente les différents dispositifs d'accompagnements proposés les Drac. L'intervenante évoque notamment les différents programmes de résidence-mission, les aides à la création, à l'achat de matériel et à l'installation ainsi que les dispositifs d'octroi d'ateliers et d'ateliers-logements du ministère de la Culture.

Le réseau de l'Institut français Service des arts visuels de l'Institut français

Cette intervention a pour but de présenter les différentes missions de l'Institut français pour les artistes visuels, le réseau culturel français à l'international, ainsi que leurs appels à projets, et les mobilités proposées pour les artistes. Une présentation des différentes résidences internationales portées par l'Institut français est également proposée (VK, Albertine, Swagatam...)

Les ateliers et ateliers-logement de la ville de Paris Bureau des arts visuels

Dans le cadre de ses politiques publiques de soutien à la création artistique, la Ville de Paris propose

divers dispositifs permettant aux artistes plasticien.nes de disposer d'un espace de travail. Pendant cette intervention, le bureau des arts visuels présentera ses ateliers et les démarches à effectuer pour candidater à l'obtention d'un espace de travail.

4 ÉCONOMIE DE L'ART

Les opportunités de mobilités artistiques à l'international On the Move

L'intervenant.e revient sur les opportunités de mobilité dans le secteur des arts visuels et pluridisciplinaire en Europe et à l'international et sur les manières d'activer sa veille, non seulement sur les financements, mais aussi sur les enjeux connexes à la mobilité (questions administratives, écologiques, éthiques etc.). Elle revient aussi sur le dispositif européen, Culture Moves Europe, financé par l'Union européenne et coordonné par le Goethe-Institut.

La gestion des droits d'auteur et les soutiens aux artistes ADAGP

Cet atelier est conçu pour répondre aux questions des jeunes artistes concernant la gestion des droits d'auteur et informer sur les différentes

actions menées par l'ADAGP dans le soutien aux artistes (bourses, prix...).

Les commandes publiques et le 1% artistique Benoit Marie Moriceau

Cet atelier a pour objectif de se familiariser avec les dispositifs de commandes publiques et de 1% artistique. Il permet d'identifier les acteurs de ces dispositifs, d'appréhender les enjeux des commanditaires et de comprendre les grandes étapes d'un appel à candidatures.

L'enseignement Erwan Bout

Cette intervention s'articule autour des méthodes et stratégies relatives à un projet professionnel intégrant la composante de la transmission ou de l'enseignement artistique, que ce soit selon les voies institutionnelles (en particulier les concours de recrutement des enseignant-es) ou adaptées à des profils professionnels plus particuliers.

Les aides sociales et les dispositifs de solidarité dans les arts visuels

Cette présentation propose un panorama des aides sociales et des dispositifs de solidarité disponibles pour les artistes dans le domaine des

arts visuels. Elle offre un panorama des soutiens financiers, des subventions et des allocations spécifiques conçus pour aider les artistes à surmonter les défis économiques et sociaux inhérents à leur profession. Sont abordés les mécanismes de protection sociale, les aides au logement, la formation professionnelle, les assurances maladie...

Artistes émergent-es - conseils et précautions face au marché Marianne Dollo

Cet atelier est conçu pour guider les artistes dans leurs premiers contacts avec le marché de l'art, en leur fournissant les outils pour établir des relations professionnelles saines avec les acteurs du marché. L'atelier aborde notamment les aspects juridiques et administratifs essentiels pour se protéger. Les étudiant-es découvrent les critères à vérifier avant de s'engager avec une galerie, et des conseils pratiques pour fixer ses prix en fonction des facteurs.

ORGANISATION

SUIVI INDIVIDUEL

Chaque artiste ou étudiant-e bénéficie d'un accompagnement individuel et de conseils adaptés à sa pratique ou ses projets. Ces heures de suivi permettent aussi d'adapter l'enseignement au niveau technique de l'étudiant-e ou à son avancement dans la conception des différents outils. Peuvent être abordés pendant les heures de rendez-vous individuels :

- Des problématiques administratives (créations ou choix de statut, règlements de cotisation, etc.)
- Le développement des outils digitaux (portfolio, site web, etc.)
- La conception de dossiers de candidature et de notes d'intention (appels à résidence, demandes de bourse, concours, prix).

4 types de rendez-vous sont possibles :

Suivi individuel conception portfolio

Jérémy Vitté

Après un apprentissage des bases de la création du portfolio, un suivi individuel est proposé **le mercredi en fin de journée**. Ce suivi permettra aux participant-es d'obtenir des conseils personnalisés et d'avoir un retour sur les modifications effectuées sur les portfolios après avoir suivi la formation digitale de l'intervenant. Celui-ci peut également conseiller de suivre des ateliers spécifiques, afin d'améliorer la lisibilité et la qualité générale des portfolios et dossiers artistiques.

Suivi individuel administratif Delphine Toutain

Chaque artiste bénéficie d'une permanence administrative individuelle de 2 rendez-vous au maximum sur l'année avec Delphine Toutain. Lors de ces rendez-vous, organisés **le jeudi après-midi**, l'intervenante répond aux questions administratives liées aux statuts, aux déclarations de revenus, aux contrats et factures...

Suivi autour des dossiers de candidature Estelle Moy

Chaque artiste qui prépare un dossier de candidature pour une bourse, une résidence, un prix... peut prendre rendez-vous **le mercredi après-midi**, avec la chargée de l'insertion professionnelle de l'École. Un retour sur une lettre d'intention ou une présentation de projet ainsi que sur le portfolio ou le CV artistique peut être proposé, ainsi que des conseils pour le suivi d'ateliers spécifiques de la Via Futura.

La prise de rendez-vous s'effectue en envoyant un mail à : viafutura@beauxartsparis.fr

Merci d'honorer vos rendez-vous : en cas de prise de rendez-vous, et de non-présentation sans justification, il ne vous sera plus possible d'accéder au suivi individuel.

Permanence de la chambre de commerce et d'industrie Islah Ibrahim-Doby

Une intervenante du CCI assure plusieurs permanences dans l'année pour répondre aux questions en lien avec un projet de création d'activité dans le domaine culturel. L'intervenante répond aux questions personnelles, juridiques, sociales, financières...

CALENDRIER 24/25

Dates	Horaires	Atelier	Intervenant	Type
7 octobre	18h30 – 20h	Choisir le statut adapté à son activité	Delphine Toutain	Administration /juridique
12 octobre	10 - 13h	Formation portfolio	Jérémy Vitté	Communication
21 octobre	18h30 – 20h	Artistes émergent-es : conseils et précautions face au marché	Marianne Dollo	Économie de l'art
28 octobre	18h30 -20h	Les opportunités de mobilité artistiques à l'international	On the Move	Économie de l'art
21 octobre	14h-18h	Textes et démarche (volet 1)	Henri Guette	Communication
4 novembre	18h30 – 20h	Artistes émergents : conseils et précautions face au marché	Marianne Dollo	Economie de l'art
5 novembre	14h-18h	Textes et démarche (volet 2)	Henri Guette	Communication
16 novembre	10-13h	Formation web et réseaux sociaux	Jérémy Vitté	Communication
18 novembre	18h30-20h	Le statut d'artiste auteur	Delphine Toutain	Administration/juridique
19 novembre	15h-18h	Formation prise de parole	Camille Bardin	Communication
25 novembre	18h30-20h	Bases de la communication artistique	Mathieu Oui	Communication
3 décembre	17-20h	Les droits d'auteur	Gide, cabinet avocat	Administration /juridique
7 décembre	10-13h	Formation portfolio	Jérémy Vitté	Communication
9 décembre	18h30 - 20h	Les ateliers d'artistes	Bureau des arts visuels	Environnement professionnel
18 janvier	10-13h	Formation web et réseaux sociaux	Jérémy Vitté	Communication
20 janvier	18h30 - 20h	Les soutiens, ateliers et résidences des DRAC	Valérie Labayle, DRAC IDF	Environnement professionnel
27 janvier	18h30 - 20h	Bases de la communication artistique	Mathieu Oui	Communication
3 février	18h30-20h	Perspectives professionnelles pour l'enseignement	Erwan Bout	Environnement professionnel
10 février	18h30-20h	Les collectifs d'artistes et lieux de production mutualisés	Ancoats	Environnement professionnel

Dates	Horaires	Atelier	Intervenant	Type
17 février	14h-18h	Textes et démarche (préparation Crush)	Henri Guette	Communication
17 février	18h30 - 20h	Faire ses premières factures	Delphine Toutain	Administration/juridique
18 février	15h-18h	Formation prise de parole (préparation Crush)	Camille Bardin	Communication
22 février	10-13h	Formation portfolio	Jérémy Vitté	Communication
Date à définir en mars	18h30-20h	Les aides sociales et les dispositifs de solidarité dans les arts visuels	À définir	Économie de l'art
Du 6 au 15 mars	12-19h	CRUSH		Environnement professionnel
17 mars	18h30-20h	Les résidences d'artiste, Art en résidence	Elise Jouvancy	Environnement professionnel
22 mars	10-13h	Formation web et réseaux sociaux	Jérémy Vitté	Communication
24 mars	18h30-20h	Le statut d'artiste-auteur	Delphine Toutain	Administration/juridique
31 mars	18h30-20h	Créer son collectif/association	Ancoats	Environnement professionnel
31 mars	15h-18h	Formation prise de parole	Camille Bardin	Communication
8 avril	14h-18h	Textes et démarche	Henri Guette	Communication
12 avril	10-13h	Formation portfolio	Jérémy Vitté	Communication
28 avril	18h30-20h	Le réseau de l'Institut français	Institut français	Environnement professionnel
5 mai	18h30-20h	Les déclarations de revenus à l'Urssaf et aux impôts	Delphine Toutain	Administration / juridique
6 mai	15h-18h	Formation prise de parole (préparation Diplôme)	Camille Bardin	Communication
12 mai	18h30 - 20h	La gestion des droits d'auteur	ADAGP	Administration /juridique
24 mai	10-13h	Formation web et réseaux sociaux	Jérémy Vitté	Communication

D'autres ateliers sont susceptibles d'être proposés au cours de l'année.
 Pour participer aux ateliers, une inscription préalable par mail est requise :
viafutura@beauxartsparis.fr

En cas d'inscription puis non-participation récurrente, il ne vous sera plus possible d'accéder aux ateliers.

N'hésitez pas à nous signaler toute thématique qui serait absente des ateliers proposés et qui pourrait vous intéresser.

AUTRES DISPOSITIFS LIÉS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dès 2024, l'École propose d'autres dispositifs pour compléter les différents éléments du programme Via Futura, avec le soutien du programme Culture Pro du Ministère de la Culture.

DES ENSEIGNEMENTS INTÉGRÉS À LA FORMATION INITIALE DES ÉTUDIANT·ES

Il s'agit de donner à toutes les étudiant·es une base commune de connaissances liées à leur environnement professionnel. En effet, le niveau d'information des étudiant·es est très hétérogène et dépend souvent de leur première confrontation au monde professionnel pendant leur scolarité.

- Au cours du premier cycle, 4 cours sont proposés aux étudiant·es :

Panorama des acteurs de l'art contemporain (3 cours) :

Cet enseignement donne des clés de compréhension du paysage artistique institutionnel en France et à l'international, ainsi que des repères concernant les acteurs publics et privés, les lieux, les moyens, les réseaux et leur statut professionnel.

Initiation au droit de la propriété intellectuelle (1 cours) :

Le cabinet Gide propose une initiation aux principales notions du droit de la propriété intellectuelle afin de donner aux étudiant·es des clés de compréhension et d'adopter les bons réflexes dans la protection de leurs œuvres.

- Au cours du second cycle, 2 cours seront proposés :

Quel statut pour son activité ?

Cet enseignement vise à faire un point général sur le statut à adopter pour son activité professionnelle et les enjeux administratifs : Quels sont les différents statuts possibles en tant qu'artiste, leurs avantages et leurs inconvénients ? artiste-auteur, micro-entrepreneur, intermittent, salarié...

Art et développement durable

Cet enseignement vise à aborder les grands principes du développement durable appliqués au domaine des arts visuels. Il aborde les notions d'éco-production, du réemploi, les bonnes pratiques, les différences entre art écologique et art environnemental et tentera de répondre à la question : Comment concilier liberté de création et prise de conscience écologique ?

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL POST-DIPLÔME

Ce programme est ouvert aux étudiant·es titulaires d'un DNSAP des Beaux-Arts de Paris, sur présentation d'un projet professionnel (stage, résidence...). Il permet d'acquérir des connaissances et des compétences supplémentaires sur l'environnement juridique, administratif et économique de l'activité artistique et de bénéficier d'un accompagnement individuel pour préciser son projet professionnel. Les 12 étudiant·es, sélectionné·es par un jury, bénéficient d'une résidence de plusieurs mois dans un atelier en dehors de l'École. Cet atelier est un outil de travail permettant de produire mais aussi d'organiser des visites professionnelles.

Un·e commissaire invité·e accompagne les 12 bénéficiaires pendant la durée du programme. Cet accompagnement se clôture par un accrochage des étudiant·es de 6^e année et est destiné aux professionnel·les.

Les étudiant·es inscrit·es ont accès aux ressources de l'École, bibliothèque, conférences et à certaines activités : workshops, projets, événements. Ils et elles ont la possibilité d'assister à tous les ateliers professionnels de la Via Futura et doivent obligatoirement s'inscrire à 6 ateliers.

UN RÉSEAU D'ALUMNI

Un réseau de diplômé·es, porté par l'École, visant à réunir de manière exhaustive tou·tes les ancien·nes élèves, mettant en lumière leurs réalisations et en favorisant les échanges entre eux, sera mis en place progressivement.

Dès 2024-2025, des journées professionnelles thématiques annuelles mobilisant les étudiant·es en fin de cursus et les diplômé·es sont mises en place. Ces journées tables rondes mettent en valeur une thématique à visée professionnalisante. Des professionnel·les sont invité·es à dialoguer autour de différentes problématiques propres à la thématique concerné.

À terme, un réseau d'entraide pourra voir le jour ainsi qu'une présentation des diplômé·es.

INTERVENANT·ES

Camille Bardin

Camille Bardin est critique d'art indépendante, commissaire d'expositions et fondatrice du podcast *PRÉSENT.E*. Après avoir écrit pour diverses revues, elle s'engage auprès du collectif Jeunes Critiques d'Art pour une critique qu'elle souhaite indépendante et engagée. Elle en devient co-présidente en 2019 et cofonde la confédération internationale YACI la même année. Depuis 2020, elle anime le podcast *PRÉSENT.E* qui offre une plongée dans l'intimité de la création, il compte désormais une cinquantaine d'épisodes. Aujourd'hui, elle collabore également à la rédaction de catalogues d'expositions et de monographies pour diverses galeries et institutions, co-anime l'émission *Traversée* et présente chaque mois le podcast *Pourvu Qu'ils Soient Douxces* produit par Projets média et pensé par Jeunes Critiques d'Art. Camille Bardin est lauréate du prix AICA 2021.

Erwan Bout

Professeur agrégé d'arts, docteur en arts et sciences de l'art, chercheur et théoricien en art, formateur Éducation Nationale.

Aux Beaux-Arts de Paris, Erwan Bout est enseignant à Via Ferrata, classe préparatoire aux grandes écoles d'art. Il intervient également comme tuteur et conseiller pédagogique dans le programme d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire. Il enseigne par ailleurs au Lycée Henri-IV à Paris. Ses recherches portent en particulier sur l'approche épistémologique de l'art ainsi que sur les croisements entre arts et sciences.

Marianne Dollo

Diplômée en droit des affaires et droit de la propriété intellectuelle puis en Histoire et Expertise de l'art, à l'École du Louvre et à la Faculté Panthéon-Assas, elle a commencé à conseiller de jeunes collectionneurs, en s'intéressant plus particulièrement aux artistes émergents de la scène contemporaine française. En 2018, elle fonde la Société YELLOW OVER PURPLE Art Advisory dont l'objet est de conseiller particuliers, entreprises et institutions à la constitution à dessein de collection d'art. Elle est également collectionneuse.

Henri Guette

Critique d'art et commissaire d'exposition, Henri Guette travaille par le prisme de la littérature en accordant aux langages et aux récits une attention particulière. Collaborant pour différentes revues et magazines comme *Critique d'art* et *Possible* ou *Gazette Drouot*, il participe également à des podcasts avec le collectif Jeunes Critiques d'art ou l'émission *En Pleines Formes*. Passé par différents postes comme chargé de projets culturels pour l'Université de Lille où il coordonnait les résidences artistiques et une partie de la programmation, il développe une connaissance des politiques culturelles qu'il mettra en avant dans l'exposition *Aller voir et laisser passer* célébrant les 40 ans de la galerie municipale de Vitry Aller. Il poursuit aujourd'hui son activité de commissaire d'exposition, notamment au sein de l'association Fernrohr avec laquelle il a développé un cycle d'expositions et d'événements autour du Rayon vert. En travaillant par exemple à l'adaptation d'une nouvelle de Rachilde *Le château hermétique* avec le Parc Saint-Léger centre d'art contemporain, il utilise la fiction comme un espace de rencontres.

Elise Jouvancy

Invitée à concevoir un programme de résidences d'artistes à La malterie (Lille) en 2005, Elise Jouvancy développe les modalités d'une typologie de programmes variés (résidences de recherche, de création, de professionnalisation) en lien avec une diversité de partenaires ainsi qu'une programmation de résidences croisées avec plusieurs pays européens.

En tant que responsable des arts visuels jusque fin 2018, elle coordonne les activités artistiques (expositions, résidences, événements) et conçoit les activités d'accompagnement professionnel des 30 artistes accueillis en ateliers. Vice-présidente du réseau transfrontalier d'art contemporain 50° nord de 2012 à 2018, elle participe activement à la dynamique transfrontalière de réseau et aux travaux de la filière arts visuels en région Hauts-de-France.

Fin 2018, elle est invitée à mettre en place et coordonner le SODAVI (schéma d'orientation des arts visuels) en région Centre-Val de Loire, à donner l'impulsion et coordonner le nouveau réseau régional des arts visuels devenir.art. Elle participe aux chantiers du réseau Arts en résidence depuis sa création en tant que membre, coordonne le réseau depuis 2020 et en devient secrétaire générale en 2021.

Mathieu Oui

Journaliste indépendant et photographe, Mathieu Oui écrit sur les arts visuels et la jeune création pour différents titres de la presse magazine (*Fisheye*, *AMC*, *Parcours des arts...*). Il est l'auteur des livres *Réussir sa communication artistique* et *Réussir son portfolio photographique*.

Jean-Philip Lucas

Jean-Philip a suivi une double licence en anthropologie et en histoire de l'art à l'Université Lyon 2. Il est ensuite diplômé du master « Politique et Gestion de la Culture en Europe » à l'Institut d'Etudes Européennes (Université Paris 8). Depuis, il travaille pour différents projets de tiers-lieux culturels, notamment en coordination, administration et développement. De 2016 à 2020, il a notamment coordonné le projet DOC, espace de production et de diffusion artistique dans le 19^e arrondissement de Paris. Depuis 2016, il est chargé de développement au Parti Poétique, travaillant notamment à la coordination du projet *Zone Sensible – Ferme Urbaine* de Saint-Denis. Depuis 2018, Jean-Philip Lucas est associé au sein d'Ancoats et co-fondateur du tiers-lieu culturel Le Sample à Bagnolet.

Benoît-Marie Moriceau

Benoît-Marie Moriceau est artiste plasticien. Il a réalisé et participé à plusieurs commandes publiques et privées (1 % artistique, commande publique, programme d'urbanisme et de construction immobilière). Depuis 2010, il dirige Mosquito Coast Factory, lieu de résidence et de production dans lequel il développe des projets d'art public. Benoît-Marie Moriceau est vice-président du Pôle arts visuels Pays-de-la-Loire et représentant du collège création.

Delphine Toutain

Delphine Toutain est consultante en organisation et optimisation du fonctionnement des ateliers d'artistes. Elle est la fondatrice de TADA, une entreprise culturelle créée en 2016 sous forme de boîte à outils pour simplifier le quotidien administratif et le développement professionnel des artistes. Impliquée dans l'autonomisation des artistes, elle est la co-fondatrice et la vice-présidente de l'association ASAP (Association de soutien aux artistes professionnel·les) et a co-écrit *Le Backpack de l'Artiste*, un livre doté de 500 références et outils pour aider les artistes dans leur développement.

Jérémy Vitté

Jérémy Vitté est directeur artistique et graphiste indépendant, dans des domaines aussi variés que la mode, le luxe, l'art, le théâtre, l'édition et la presse. Il a travaillé pour de nombreux magazines tels que le *M Le magazine du Monde*, *Vanity Fair*, *Vogue Homme*, *Double Magazine* ou encore le *Nouvel Obs*. En collaboration avec le duo The Bell's Angels (Julien Sirjacq et Simon Bernheim), il assure la conception de l'identité visuelle du CDN de Normandie ainsi que du magazine *MAGMAH*, revue du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Il a aussi été directeur artistique et associé de l'agence Buero Paris, au service de nombreux clients dans la mode et le luxe. Il intervient aux Beaux-Arts de Paris dans le cadre de l'UC Portfolio / Édition.

Invités

Cabinet Gide, ADAGP, Institut Français, On the Move, Drac, Bureau des arts visuels de la ville de Paris.

QUELQUES RESSOURCES

Urssaf

En tant qu'artiste-auteur, vous disposez d'un régime propre. Lorsque vous percevez des revenus artistiques, vous devez cotiser auprès du régime social des artistes-auteurs en réglant vos cotisations et contributions sociales auprès de l'Urssaf. Toutes les informations et outils nécessaires pour vous accompagner au mieux dans vos démarches :

<https://www.urssaf.fr/accueil/artiste-auteur-diffuseur.html>

Artistforever

Le site de la plateforme Artistforever de 40mcube propose des tutoriels, documents et interviews de professionnel·les : artistes plasticien·nes, photographes, designer·euses, réalisateur·rices, commissaires d'exposition, producteur·rices, économiste, représentant·es de syndicats, de réseaux nationaux et territoriaux, responsables de structures de diffusion... L'obtention d'un numéro de siret, l'importance des politiques culturelles et des réseaux, les parcours d'artistes sont ici évoqués par chacune des intervenant·es.

<https://artistforever.fr/ressources-et-interviews/>

On the Move

De l'obtention de financement à la recherche de conseils, On the Move fournit des ressources aux artistes et aux professionnels de la culture qui souhaitent travailler à l'international. Le site propose notamment des guides pour le financement de mobilité, des appels à candidature et des ressources diverses.

<https://on-the-move.org/>

Cnap

Le site du Cnap propose un onglet lié aux ressources professionnelles. Des explications sur le début d'activité, sur le droit d'auteur et des guides sont disponibles en téléchargement ainsi que des modèles de contrats et des barèmes de rémunération.

<https://www.cnap.fr/>

Réseau documents d'artistes

Fondé en 2011, le Réseau documents d'artistes fédère les associations Documents d'artistes existant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, La Réunion, Centre-Val de Loire et Genève. Il recense notamment des

appels à projets et résidence en France et à l'international.

<https://reseau-dda.org/fr>

Arts en résidence – Réseau national

Arts en résidence - Réseau national est un réseau de structures de résidence et une plateforme de ressources qui permettent la mise en commun d'expériences, de compétences et de réflexions. Il a pour objet de mettre en réseau et de fédérer les résidences d'artistes, de commissaires, de critiques d'art, de collectifs, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts plastiques.

<https://www.artsenresidence.fr/>

Mobiculture :

Mobiculture est un centre de ressources spécialisé sur les modalités d'accueil des artistes et professionnels de la culture étrangers, Mobiculture renseigne ces publics ainsi que les structures culturelles les accueillant sur les démarches liées aux visas et aux titres de séjour, à la sécurité sociale, aux assurances et à la fiscalité.

<https://mobiculture.fr/fr/accueil/#>

Via Futura bénéficie du soutien de **sisley**
PARIS

14 rue Bonaparte, Paris 6^e
+33 01 47 03 50 00



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

facebook, instagram, threads, linkedin, youtube
beauxartsparis.fr

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS